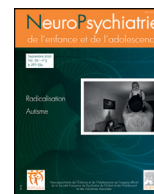




Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com


Éditorial

Retrait scolaire : deux mots pour rassembler, comprendre et agir

School dropouts: Two words to bring together, understand and act

Chacun connaît la phrase d'Albert Camus commentant le travail du philosophe Brice Parain, sur le langage : « Mal nommer les objets, c'est ajouter au malheur de ce monde ». Cette citation, très souvent déformée d'ailleurs, est fréquemment utilisée dans le débat politique public à chaque fois qu'il achoppe sur une question de vocabulaire. Elle dit l'importance du bon mot pour décrire le bon concept.

La société s'émeut de plus en plus de la santé mentale de nos jeunes dont la dégradation de l'état s'est considérablement accentuée sous l'effet « booster » de la pandémie du COVID-19 [1]. Parmi les maux dont ils souffrent, la phobie scolaire ou le refus scolaire anxieux montent en puissance, sollicitant les équipes de soins et déstabilisant la communauté éducative [2,3]. Plus aucun établissement n'est épargné par ce qui, au côté d'autres signes de souffrance psychique, inquiète à juste titre les adultes, les parents au premier chef [4]. Mais si l'on suit la remarque de Camus et du philosophe linguiste, ne pas parvenir à s'entendre sur la dénomination de ce trouble aggraverait notre compréhension du phénomène, ce qui nous empêcherait d'y apporter le bon remède, laissant ainsi les enfants et adolescents dans la détresse et aggravant leur mal-être. Pourtant, tous ne sont pas d'accord pour nommer cette situation qui déscolarise soit progressivement soit brutalement les enfants et adolescents. Faut-il parler de refus scolaire anxieux dont le sigle, RSA, en rappelle un autre qui, précisément sous-entend une exclusion sociale, ou de phobie scolaire, terme qui se réfère à la théorie psychanalytique assez vilipendée depuis l'arrivée des neurosciences ?

L'appellation « phobie scolaire » a été proposée en 1941 par une psychiatre américaine, Adélaïde Johnson, pour décrire un fonctionnement psychique particulier, une forme spécifique d'anxiété de séparation en s'appuyant sur les références psychanalytiques, faisant l'analogie de ce comportement avec d'autres types de phobies, toutes considérées comme des pathologies anxieuses. Les classifications internationales, DSM ou CIM, considèrent, elles, dans leur logique, qu'il n'y a, dans une classification des troubles mentaux, aucune place pour une dénomination mettant en avant le fonctionnement psychique. Le choix du terme « refus scolaire anxieux » se

veut clairement descriptif d'un symptôme sans présumer du fonctionnement psychique sous-jacent de l'individu. Que l'on décrit un mécanisme psychopathologique ou que l'on nomme un symptôme, on se centre exclusivement sur l'individu et son état psychique. C'est oublier le contexte d'apparition de cette conduite, la scolarisation avec ses contraintes d'apprentissage et de socialisation.

Dans un article paru dans la revue *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence* en décembre 2004, J.-L. Sudres, G. Brandibas et R. Fourasté [5] posaient déjà la question de l'inadaptation. La phobie scolaire ne serait-elle, après tout, qu'une réponse saine à une situation folle ? Les auteurs évoquent l'inadaptation de l'école aux besoins et, pourrait-on ajouter aujourd'hui, aux attentes des enfants et des parents. Ainsi, il y a 20 ans déjà, ils avançaient « la nécessité d'inscrire la phobie scolaire comme élément mutatif et surdéterminé dans un syndrome d'inadaptation scolaire dont la dimension syncrétique et holistique couvre davantage le réel clinique ». Les auteurs soulignent la difficulté à nommer ce trouble : « s'il peut signer une difficulté ponctuelle, il peut aussi bien être l'expression d'un trouble ancré dans une dynamique développementale d'où la multiplicité de ses facettes et de son inconfort nosographique ». Nous souscrivons entièrement à cette analyse de fins cliniciens confrontés à des nombreuses situations. Si cette appellation a le mérite d'attirer l'attention sur les effets de la scolarisation sur le psychisme en développement des enfants et adolescents, elle insiste trop cette fois-ci, sur le lieu de la difficulté. La communauté éducative, comme les parents, risqueraient de mal comprendre ce qui se joue, faisant de l'école un lieu maltraitant pour les enfants.

C'est pourquoi nous proposons d'utiliser le terme rassembleur de « retrait scolaire » [6], comme on parle du retrait relationnel du nourrisson devant une situation incompréhensible pour lui. Ce terme aurait l'avantage de ne présumer ni du fonctionnement psychique, ni des facteurs en cause. Il décrit simplement une situation qu'il ne place pas seulement dans le champ de la santé mentale mais qui fait intervenir aussi les autres facteurs sollicités par la scolarisation.

En effet, il y a de nombreuses raisons de ne pas pouvoir aller à l'école [7]. Certaines ont bien un sous-basement anxieux de l'individu, d'autres sont plus liées au contexte d'apprentissage lui-même, d'autres encore au contexte familial. Or, c'est cette convergence de facteurs qui doivent être étudiées et démêlées dans l'analyse de la situation. À trop rabattre le symptôme sur la seule explication anxieuse comme dans l'appellation « refus scolaire anxieux », on se prive d'importants leviers de compréhension et donc de rescolarisation. En outre, parler de refus sous-entend d'une certaine manière une action volontaire et consentie de la part de la personne concernée et, par extension, la possibilité implicite pour celle-ci de décider et contrôler cette entrave à la scolarité. Partant de là, ce qui se refuse doit pouvoir s'accepter, avec un peu de bonne volonté voire d'insistance. Parler de refus pour une souffrance psychique qui s'incarne par un retrait présente le risque de prioriser la réponse apportée dans le champ de l'éducatif voire du pédagogique au détriment d'une approche bien plus développementale et plurimodale [8]. Accoler refus et anxieux relève d'une forme d'oxymore définitoire.

En guise de perspective, soulignons qu'après plus de 33 ans à utiliser comme critère diagnostique le « refus à maintenir un poids corporel... » dans l'anorexie mentale, le DSM dans sa dernière et 5^e version ne parle plus que de « restriction alimentaire... » ! Le refus scolaire anxieux ne relevant pour l'heure d'aucun diagnostic « officiel » au sens des classifications internationales, gageons que son évolution terminologique soit moins longue, et c'est le sens de ce plaidoyer pour que les cliniciens s'accordent in fine sur le terme de retrait scolaire [9].

Pour terminer et élargir notre propos, nous souhaitons faire part ici de réflexions cliniques. Si notre attention a été attirée par ce symptôme, c'est en raison de sa forte augmentation depuis les années 2000, avec une accélération notable depuis les années 2010 et une quasi-explosion depuis les « années Covid », 2020. Les pathologies de la scolarité sont des pathologies de la pensée, si l'on excepte les maltraitances au sein de l'institution (violences, harcèlement, non prises en compte des besoins des enfants à besoins particuliers). Y aurait-il un lien entre l'augmentation de ce symptôme et une évolution anthropologique ?

Nous ne faisons ici que lancer quelques pistes de réflexion. Et parmi elles, un accrochage plus fréquent chez nos jeunes au perceptif qu'à l'intérêt pour la réflexion. Les capacités introspectives sont rendues possibles par le développement d'une pensée personnelle, non entièrement soumise à celle de son environnement. Mais pour ce faire, encore faut-il que l'adolescent dispose de temps d'ennui, sans sollicitation externe pour s'investir dans cette capacité à penser sur soi. L'école est le lieu de l'élargissement des connaissances et, à ce titre, sollicite directement la mise en perspective de ces savoirs. Mais lorsque les élèves ne voient dans ce savoir qui leur est délivré qu'un objet de consommation qu'ils n'investiront qu'en fonction du niveau de diplôme auquel il leur permettra d'accéder, on peut se poser la question de leur intérêt pour cette mise en perspective qui, en effet, peut être anxiogène. Le surinvestissement des

images et des contenus si faciles d'accès des mondes numériques constituent alors un accrochage au perceptif pour fuir cette tarabuisante question du « qui suis-je ? » associée aujourd'hui à « dans quel monde vais-je vivre ? » [10]. Au fond, la question n'est pas celle des effets des réseaux sociaux sur les adolescents mais bien plus celle de la transmission qui s'est diluée dans le consumérisme. C'est moins la faute des réseaux sociaux que celle du consumérisme. Si les réseaux sociaux empêchent ou contrarient l'investissement de cette pensée, c'est parce que celle-ci n'est pas nourrie par la transmission. Faute de mieux, les adolescents se rabattent ce qui leur évite de penser car ce serait bien trop douloureux. Ils se retirent dans leur monde (numérique) qui n'est déjà plus vraiment le nôtre. Le retrait scolaire serait donc une des sonnettes d'alarme que tirent les adolescents en quête d'une vraie transmission.

Financement

Aucun.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] Mille C, Boudailliez B, Garny de La Rivière S. Covid-19 et adolescence : constats cliniques et réflexions psychopathologiques à propos de quelques incidences immédiates ou différées. *Neuropsychiatr Enfance Adolesc* 2023;71(4):201–8, <http://dx.doi.org/10.1016/j.neurenf.2023.03.001>.
- [2] Romani J, Campredon S, Da Fonseca D. Refus scolaire anxieux : profils psychopathologiques d'adolescents suivis en hôpital de jour. *Arch Pediatr* 2017;24(10):950–9, <http://dx.doi.org/10.1016/j.arcped.2017.08.003>.
- [3] Kearney CA, Silverman WK. Family environment of youngsters with school refusal behavior: a synopsis with implications for assessment and treatment. *Am J Fam Ther* 1995;23(1):59–72.
- [4] Lopez Sanchez S, Denis H, Moulis L, Peries M, Baghdadli A. Niveau d'anxiété et refus scolaire dans les troubles anxieux chez l'adolescent. *Neuropsychiatr Enfance Adolesc* 2023;71(5):233–9, <http://dx.doi.org/10.1016/j.neurenf.2023.05.008>.
- [5] Sudres JL, Brandibas G, Fourasté R. La phobie scolaire, symptôme, entité spécifique, syncrétisme ou syndrome d'inadaptation ? *Neuropsychiatr Enfance Adolesc* 2004;52(8):556–66, <http://dx.doi.org/10.1016/j.neurenf.2004.09.010>.
- [6] Boë E. Le retrait à domicile de l'adolescent phobique scolaire, réflexions thérapeutiques. *Neuropsychiatr Enfance Adolesc* 2020;68(8):405–9, <http://dx.doi.org/10.1016/j.neurenf.2020.08.003>.
- [7] Gallé-Tessonneau M, Dahéron L. « Je ne veux pas aller à l'école » : perspectives actuelles sur le repérage du refus scolaire anxieux et présentation de la School Refusal EvaluationN (SCREEN). *Neuropsychiatr Enfance Adolesc* 2020;68(6):308–12, <http://dx.doi.org/10.1016/j.neurenf.2020.06.002>.
- [8] Maynard BR, Heyne D, Brendel KE, Bulanda JJ, Thompson AM, Pigott TD. Treatment for school refusal among children and adolescents: a systematic review and meta-analysis. *Res Soc Work Pract* 2018;28(1):56–67, <http://dx.doi.org/10.1177/1049731515598619>.
- [9] Benarous X, Guedj MJ. Le phénomène de retrait à l'adolescence : quelles actualités cliniques, nosographiques et sociales ? *Neuropsychiatr Enfance Adolesc* 2020;68(8):397–8, <http://dx.doi.org/10.1016/j.neurenf.2020.08.005>.
- [10] Boussand E, Phan O, Benoit L. Refus scolaire anxieux et addiction aux jeux vidéo chez les adolescents : une revue narrative de la littérature. *Neuropsychiatr Enfance Adolesc* 2021;69(5):241–52, <http://dx.doi.org/10.1016/j.neurenf.2021.04.013>.

N. Catheline*

L. Gicquel

*Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et
adolescent, centre hospitalier Henri-Laborit, 370,
avenue Jacques-Cœur, 86000 Poitiers, France*

* Auteur correspondant : SFPEADA, Paris, France.

Adresse e-mail : nicolecatheline@outlook.com

(N. Catheline)